

## **LES PERSONNELS SONT À BOUT DE SOUFFLE**

### **DÉCLARATION DE SUD ÉDUCATION PARIS AU CTA DU 23 JUIN 2020**

Le retour à l'école et au collège de l'ensemble des élèves à partir du 22 juin a été annoncée par Emmanuel Macron le dimanche 14 juin et il a fallu attendre le mercredi 17 juin pour connaître le nouveau protocole et patienter encore deux jours pour découvrir la mise à jour de la foire aux questions ministérielle concernant les personnes vulnérables et les personnes vivant avec des personnes vulnérables. Une nouvelle fois – mais c'est malheureusement devenu une habitude –, la communication présidentielle et gouvernementale précède l'organisation et les informations sont transmises par les réseaux sociaux et par les interviews politiques plutôt que par les circulaires et les notes de service. Une nouvelle fois, les personnels sont pris-es de cours et sont placé-es en première ligne face aux élèves et aux parents, sans réponse précise à leur apporter. Une nouvelle fois, en n'ajustant les consignes qu'au dernier moment, le Ministère place les personnels dans une insécurité administrative terrible et les prive de la sérénité nécessaire pour assurer les missions qui sont les leurs.

Comment organiser le retour en classe des élèves quand, le vendredi matin, on ne sait toujours pas quel-les sont les enseignant-es qui pourront être effectivement présent-es le lundi à 8h20 ?

Comment organiser le retour en classe des élèves quand le nouveau protocole sanitaire qui est publié le mercredi 17 juin à 21h est en contradiction avec le décret publié 3 jours plus tôt, suscitant une terrible cacophonie de laquelle on ne retiendra qu'une chose : le gouvernement veut faire revenir tous les élèves à l'école, quoi qu'il en coûte ?

Et c'est pourtant ce qui a été demandé aux personnels d'éducation : il a fallu, à deux semaines des vacances, organiser le retour de tous les élèves au prix d'insupportables pressions sur les personnels, parmi lesquels les membres du Rased qui ont parfois été sommé-es de prendre une classe en dehors de tout cadre réglementaire.

À deux semaines des vacances scolaires, les personnels sont à bout de souffle et ont la douloureuse d'impression d'avoir été les petites mains de la communication gouvernementale, la variable humaine de la mécanique ministérielle : quand il suffit à certain-es, dans les cabinets de la rue de Grenelle, de commenter des statistiques, d'autres doivent déménager 25 tables, appeler 25 parents, rassurer 25 élèves, planifier 5 services de récréation et modifier pour 3<sup>e</sup> fois la signalétique de tout un collège ou de toute une école.

Et comme si cela ne suffisait pas, c'est ce moment que choisissent des député-es pour proposer de modifier l'équilibre des écoles en instaurant une fonction de directeur d'école délégataire de l'autorité académique et administrateur de son école. Le gouvernement et les député-es ne l'ont peut-être pas encore compris alors nous nous permettons de le redire solennellement aujourd'hui en comité technique académique : cette fonction de directeur d'école est une idée dangereuse dont personne ne veut.

Nous avons également appris le projet de l'académie de généraliser les PIAL à l'ensemble des écoles et établissements de Paris. Et, là encore, nous ne l'avons pas appris en consultant des documents préparatoires de CTA mais nous l'avons appris en lisant entre les lignes de la fiche de préparation de la rentrée envoyée aux AESH et en découvrant, dans Inform@lire, qu'une visioconférence à destination des directeurs et directrices d'école devait se tenir dans le cadre de cette généralisation des PIAL. C'est une drôle de conception du dialogue social. Par ailleurs, malgré les demandes répétées du collectif des AESH et de notre organisation syndicale, aucune évaluation du dispositif mis en place à la rentrée 2019 n'a été faite ou, du moins, les AESH n'ont jamais été associé-es à cette évaluation.

Pourtant cette réorganisation de la gestion de l'accompagnement a des conséquences directes sur les conditions de travail des accompagnant-es et sur les conditions d'accompagnement des élèves. Derrière ces PIAL il y a la même logique d'économie de moyens partout à l'œuvre dans la fonction publique et l'on demande aux AESH d'accompagner de plus en plus d'élèves pour de moins en moins d'heures tout en démantelant l'accompagnement individuel.

Les AESH rassemblé-es hier soir devant le rectorat de Paris dénoncent une organisation du travail maltraitante et pathogène sur des personnels déjà fortement précarisé-es par leur statut inexistant, payé-es au lance pierre, contraint-es aux temps partiels et soumis-es aux pressions diverses. Les exemples ne manquent pas de collègues en souffrance et

nous sommes loin de la pleine reconnaissance évoquée dans la circulaire du 5 juin 2019. Nous dénonçons la précarité structurelle du non-statut des accompagnant-es. Trop souvent les AESH sont considéré-es comme les petites mains et on leur demande de faire tout et n'importe quoi. Leur reconnaissance pleine et entière ne passera que par un plan de titularisation et la création d'un corps de fonctionnaire et des augmentations de salaire.

Plus généralement, à deux semaines des vacances scolaires, nous réaffirmons qu'il est absolument nécessaire que soient discutées les conditions de la prochaine rentrée scolaire et que soit mis en place un plan d'urgence pour l'éducation, à même de garantir les meilleures conditions d'étude pour les élèves et les meilleures conditions de travail pour les personnels. Ce plan doit notamment comprendre des recrutements massifs de personnels, la titularisation de l'ensemble des non-titulaires sans conditions de concours ni de nationalité et un plan d'investissement massif dans la construction et la rénovation du bâti scolaire permettant d'accueillir les élèves avec davantage d'espaces. Et ce n'est pas le dispositif 2S2C, qui accentuerait la territorialisation de l'école et renforcerait ainsi les inégalités, qui peut permettre de relever le défi de la rentrée 2020.

Nous espérons donc que ce sujet pourra rapidement être mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion et qu'il ne faudra pas attendre le 31 août pour discuter de la rentrée du 1<sup>er</sup> septembre.